

## Public

- Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises

## Prérequis

- Titulaire des permis de conduire des catégories C ou CE et D ou DE en cours de validité ou de permis reconnus en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route
- Et d'une CQC du TRM
- Ou d'un permis de conduire d'un Etat Membre de l'U.E, SUISSE, d'un des 3 pays de l'EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège) sur lequel apparait le code 95
- Ou d'un titre ou diplôme, prévu par l'arrêté du 26 février 2008 modifié fixant la liste des titres et diplômes admis en équivalence au titre de la qualification initiale des conducteurs
- Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en formation complémentaire "passerelle" voyageurs sur présentation de « l'exemplaire école de conduite » du certificat d'examen du permis de conduire attestant de leur réussite à l'examen du permis de conduire de l'une de ces catégories. »

## Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

## Durée

- 35 heures

## Effectif

- Maximum réglementaire : 16 participants

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, études de cas, quizz

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Documents remis

- Attestation de fin de formation

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)  
0809 908 908



## FORMATION COMPLEMENTAIRE PASSERELLE

### Transport de voyageurs par moniteur d'entreprise, en contrat de délégation

*Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs*

#### Objectifs généraux

*"Permettre au conducteur d'acquérir ou de compléter les connaissances et les compétences nécessaires et préalables à l'accès au secteur du transport de voyageurs par :*

- ◆ *Le perfectionnement à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité,*
- ◆ *La connaissance, l'application et le respect des réglementations et des règles relatives à la santé, la sécurité routière, l'environnement économique et l'organisation du marché du secteur du transport."*

*(Arrêté du 3 janvier 2008 - modifié)*

#### Les plus de la formation

- ◆ Sensibilisation au handicap et la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants : véhicules équipés PMR et fauteuil roulant
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et interactive avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

#### Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen
- ◆ En cas d'échec à la partie théorique ou à la partie pratique de la formation, bénéfice du succès partiel conservé pendant six mois

#### Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ En cas d'échec à la partie théorique ou pratique, délivrance d'une attestation constatant cette situation et faisant apparaître sa date d'échéance
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :  
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5768>
- ◆ Code RS : 5768
- ◆ Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 03/01/2008)
- ◆ Code Certif Info : 112765



#### Agrément

- ◆ Agrément régional délivré par la DREAL

## PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>1</b>	<b>Identifier les objectifs et étapes de la formation</b>	<b>0 h 30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification du respect des prérequis</li> <li>▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels</li> <li>▪ Présentation de la formation</li> <li>▪ Modalités pratiques</li> <li>▪ Tour de table</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>2</b>	<b>Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité</b>	<b>15 h 30</b>
<b>Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Caractéristiques techniques du véhicule de transport de voyageurs et fonctionnement des organes de sécurité</li> <li>▪ Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique</li> <li>▪ Perfectionnement à une conduite sûre et économique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisation de la consommation de carburant</li> </ul> </li> <li>▪ Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule :</li> </ul> <p><i>Evaluation : Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite individuelle et manœuvres (2 h 30)</li> <li>- Commentaires pédagogiques (0 h 15)</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques  1 véhicule* / 4 stagiaires maxi

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>3</b>	<b>Appliquer les réglementations en vigueur dans le transport routier de voyageurs</b>	<b>5 h 00</b>
<b>Application des Réglementations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de conduite et de repos des conducteurs</li> <li>- Utilisation du chronotachygraphe électronique</li> <li>- Formation des conducteurs</li> <li>- Conventions collectives</li> </ul> </li> <li>▪ Réglementation applicable au transport de voyageurs               <ul style="list-style-type: none"> <li>- National et international</li> <li>- Urbain et non urbain</li> <li>- Différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé</li> </ul> </li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>4</b>	<b>Mettre en œuvre les principes de prévention des risques physiques, les règles de sécurité routière et environnementales</b>	<b>7 h 00</b>
<b>Santé, sécurité routière et sécurité environnementale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence</li> <li>▪ La sécurité dans le transport scolaire</li> <li>▪ Les principes de la gestion des situations conflictuelles</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	<b>Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise</b>	<b>4 h 00</b>
<b>Service, logistique</b> <i>Sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés</i>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> 1 véhicule* équipé PMR + fauteuil roulant
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation au développement durable</li> </ul> </li> <li>▪ Environnement économique du transport de voyageurs et notamment organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels</li> </ul>		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	<b>Evaluer les acquis de la formation</b>	<b>3 h 00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu.</li> <li>▪ Test final d'évaluation des compétences acquises.</li> <li>▪ Bilan global de la formation par le formateur évaluateur</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	<b>Bilan et synthèse de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Synthèse du stage</li> <li>▪ Evaluation de satisfaction de la formation</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia

\*Véhicule d'enseignement équipé double commandes : - Longueur minimum 10,60 m. - Largeur minimum 2,50 m. - Porte à faux mini AV et AR 2 m. - Equipé d'un ralentisseur intégré au moteur et/ou d'un ralentisseur de type électromagnétique ou hydraulique. - Equipé PMR pour la réalisation de la manipulation de la plateforme UFR + Fauteuil roulant.